

Le journal de la Commune d'ENCHENBERG



Juillet 2016!!





Edito du Maire



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers habitants d'Enchenberg,

Nous voilà déjà au mois de juillet et la période des vacances est à notre porte. Une météo capricieuse depuis des mois a compromis très sérieusement nos activités extérieures surtout de jardinage et les professionnels de l'agriculture souffrent malheureusement de cette situation. Espérons que les cieux seront plus cléments au cours de la période estivale pour limiter les dégâts et que nous retrouvions un peu de chaleur. Cette météo a fortement retardé les projets qui devaient être réalisés par notre service technique (place de retournement au Guisberg, stabilisation du chemin forestier entre la rue de Guisberg et la rue de la Barrière, chemin de promenade depuis la rue des Prés vers la Rue de la Barrière etc..)

Ce bulletin vous présente une page spéciale sur le budget de la commune ainsi qu'une rétrospective sur les derniers mois notamment l'inauguration de la restauration des peintures intérieures à l'église dont je veux une fois de plus remercier tous nos généreux donateurs, les activités de nos associations et celles de nos écoles. Je remercie l'engagement de nos professeurs des écoles qui consacrent toute leur énergie pour le bien de nos enfants.

Je félicite tous les intervenants qui œuvrent bénévolement dans l'intérêt général. Je tiens également à remercier l'association des vétérans ainsi que toutes les personnes investies pour la réussite de la Fête de la musique le 21 juin dernier. Félicitations aux organisateurs et aux artistes qui se sont déplacés à Enchenberg. Ce fut une fois de plus un succès. A Enchenberg la Fête de la musique ne démerite pas.

Des projets communaux vont être engagés prochainement, tels que la rénovation des façades du presbytère et le remplacement des fenêtres de ce bâtiment participant ainsi à l'embellissement de l'environnement rénové de la Place de l'église, les travaux de rénovation et de mise aux normes des vestiaires au stade de football. Grâce aux aides publiques ces travaux pourront être engagés. Je l'ai confirmé à l'occasion de la refondation statutaire du Club de la SFE dont je tiens à remercier l'ancien comité qui a assuré la transition. Le nouveau comité directeur est désormais dirigé par M. Laurent METZ, nouveau président et nous lui souhaitons bonne chance et plein succès dans les projets sportifs du club qui sera, je l'espère, la vitrine de notre village.

Au cimetière, l'installation de caveaux cinéraires et d'une stèle supplémentaire permettra de satisfaire la demande de nos concitoyens.

La municipalité s'est aussi engagée à examiner la faisabilité concernant le réaménagement et la mise aux normes de la cuisine à la salle polyvalente (local plonge, local cuisine, et chambre froide).

Le projet phare consistant en la restauration des voiries communales est en cours d'instruction auprès des services du Conseil Départemental de la Moselle pour l'obtention d'une subvention départementale.

Le lotissement « Les Marguerites » connaît un tel succès qu'il ne reste plus que quelques terrains disponibles. La municipalité sera appelée à mener une réflexion sur la seconde tranche du lotissement.

Le dimanche 21 août prochain, notre curé, l'abbé Daniel SARRITZU, célébrera officiellement sa dernière messe à Enchenberg puisqu'il sera appelé à quitter notre Communauté de Paroisses St Laurent pour rejoindre celle de Delme. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour tant d'années de fidèle présence dans notre communauté de paroisses et nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle mission.

Suite aux sollicitations de nos concitoyens, des dossiers plus administratifs devront être traités : les négociations de certaines parcelles issues « des biens sans maîtres », le traitement administratif du dossier de contournement de la Ferme de Heiligenbronn, la désaffectation de certains chemins d'exploitation qui ont perdu leur utilité publique depuis des décennies.

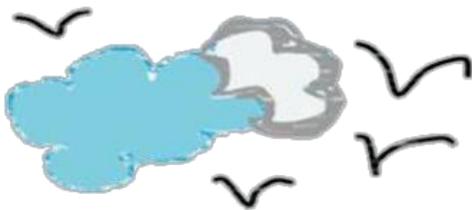
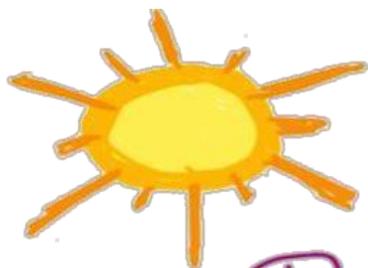
Cet été, la municipalité proposera aux enfants un centre aéré durant la période du 1^{er} août au 12 août. J'en remercie mon adjointe Micheline HECKEL ainsi que son équipe qui a su monter ce projet.

Je ne voudrais pas oublier de remercier l'ensemble de mes adjoints pour leur engagement sur le terrain ainsi que les membres du conseil municipal pour leur disponibilité qui ne manquent pas de m'apporter leur aide et leurs conseils.

Fervent partisan du débat démocratique, je demeure à votre écoute pour toute sollicitation de votre part et croyez-moi je suis très sensible quant à vos avis et vos observations.

Que cette période estivale vous donne un peu de temps pour vous consacrer à vos activités préférées et pour profiter d'agréables vacances. Je vous dis « à bientôt » pour d'autres échéances.

Votre Maire, Bernard FATH



Bonnes
Vacances!



INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi **fermée** - 14h à 17h
Mardi 9h à 12h - 14h à 17h
Mercredi **fermée**
Jeudi 9h à 12h - 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h - 14h à 17h

PERMANENCE DES ELUS :

Le **vendredi de 17h à 19h**
M le Maire reçoit également sur RDV, s'adresser au secrétariat de la mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME DE REMLAI :

| | Mercredi | Samedi |
|--|------------------|------------------|
| Du 1 ^{er} juin au 30 septembre 2016 | 17h à 19h | 14h à 18h |

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE ROHRBACH LES BITCHE :

Présenter impérativement la carte Sydème

Lundi **fermée** - 13h à 17h
Mardi 10h à 12h - 14h à 17h
Mercredi 10h à 12h - 14h à 17h
Jeudi 10h à 12h - 14h à 17h
Vendredi 10h à 12h - 14h à 17h
Samedi 9h à 12h - 14h à 17h

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Le mercredi très tôt. Veuillez sortir votre poubelle la veille.

HUILES USAGEES ET BATTERIES :

A déposer le **VENDREDI de 10h45 à 11h45** à l'atelier municipal situé en face du foyer d'accueil médicalisé Fleur de Vie.

CONTENEUR A VERRES, CHAUSSURES et VETEMENTS:

Au parking de la maison des arboriculteurs situé en face de l'ancienne gare SnCF.

RECUPERATION DE CARTOUCHES D'ENCRE :

Dans le **hall de la mairie** aux heures d'ouverture

OUVERTURE DU CABINET DU MEDECIN Alain STEIER

Lundi 8h30 - 11h
Mardi matin sur RDV / 18h à 20h
Mercredi 8h30 - 11h / 17h à 19h
Jeudi 8h30 - 11h / 17h à 19h
Vendredi fermé
Samedi 9h - 11h

Contacts

Mairie - 25 rue Centrale 57415 ENCHENBERG
Tél. 03.87.96.38.78 Fax: 03.87.96.35.57
Courriel: mairie.enchenberg@orange.fr
Site: www.enchenberg.fr

AGENDA

Dès le mois de juin 2016

Ouverture de la plateforme de remblai tous les mercredis de 17h à 19h en plus des samedis.

Du lundi 1^{er} août au vendredi 12 août 2016

Centre aéré organisé par la commune en partenariat avec l'association Loisirs et Jeunesse de Rohrbach lès Bitche pour les enfants de 6 à 11 ans à la salle polyvalente.

Dimanche 21 août 2016

Messe de départ de Daniel SARRITZU curé de la Communauté de paroisses Saint Laurent du Pays du verre.

Jeudi 1^{er} septembre 2016

A 20 h réunion d'information pour tous à la salle polyvalente sur la création d'un comité de jumelage Enchenberg-Hangard.

Jeudi 1^{er} septembre 2016

Rentrée des classes pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires.

Dimanche 11 septembre 2016

Marché aux puces organisé par l'amicale des tireurs autour de la salle polyvalente.

Dimanche 11 septembre 2016

Journée européenne du patrimoine avec visites guidées sur le site de l'ermitage et de la chapelle Ste Véréne organisée par l'Association de sauvegarde de la Chapelle Ste Véréne.

Mardi 27 septembre 2016

Don du sang de 14h30 à 19h30 à la salle polyvalente.

Dimanche 02 octobre 2016

Exposition de fruits et légumes organisée par les Arboriculteurs à la salle polyvalente.

Samedi 15 Dimanche 16 octobre 2016

Exposition d'oiseaux exotiques organisée par l'Association LES AILES DE COULEURS à la salle polyvalente.

EPICERIE - TABAC-PRESSE RELAIS POSTE COMMERCANT

Mme BURGUN Michèle
23 Rue Centrale
57415 ENCHENBERG
Tél. 03.87.96.38.71

PAGE INFOS

visite des conseillers départementaux

Projet de voirie



C'est en mairie que la municipalité a eu l'honneur d'accueillir Mme Anne MAZUY et M David SUCK, conseillers territoriaux départementaux du canton, pour la présentation du projet de réfection des voiries communales qui fait actuellement l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Moselle dans le cadre du dispositif AMITER. Le Conseil Départemental va s'impliquer financièrement dans ce projet ambitieux d'un montant d'environ 900 000 € qui concernera essentiellement les grosses réfections structurelles de la voirie communale quant aux trois rues d'interconnexion: **la Rue de Guisberg** à partir de la Dreispitz jusqu'à la fin de l'annexe du Guisberg avec le renforcement de l'ancienne conduite d'eau sur le tronçon de la Dreispitz jusqu'au Breitengraben puis **la Rue de Lambach** par le plateau ainsi que **la Rue de Lambach par la vallée Ste Vèrène**. Dès que les accords de subvention auront été validés, la municipalité pourra enfin concrétiser son projet.



Appel à candidatures

La Commune d'ENCHENBERG recrute un agent polyvalent pour remplacer l'agent titulaire qui sera chargé de la gestion de la plateforme de remblai de la commune. L'emploi sera à temps partiel de 6h/semaine (mercredi et samedi) et le contrat à durée déterminée du 13 août jusqu'au 1er octobre 2016.

Le contrat est rémunéré conformément au statut de la fonction publique.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez déposer votre candidature en mairie d'Enchenberg avant le 1er août 2016.



Fond'animo

Alimentations et accessoires pour chiens et chats,
Équipement pour chien de chasse,
.....

06 43 92 80 59
lydiegael@gmail.com

Ritzenthaler Lydie
8 rue de guisberg
57415 Enchenberg

Horaires d'ouverture :

Lundi : Fermé

Mardi-mercredi-jeudi-vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-17h

Site internet : www.fondanimo.fr

Siret : 814 252 656 00016

PAGE INFOS

Entretien des parcelles Entretien des trottoirs

ENTRETIEN DES PARCELLES

La municipalité tient à rappeler aux propriétaires de terrains non bâtis que l'entretien des parcelles et donc le fauchage est obligatoire.

Il en va de même pour les jardins et cours donnant sur les propriétés voisines. Les propriétaires doivent entretenir ces derniers pour éviter toute propagation des ronces et orties sur la parcelle des voisins.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

La municipalité tient à rappeler que l'entretien des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile, est à la charge des riverains, c'est-à-dire le nettoyage et le désherbage afin de permettre le passage des piétons en toute sécurité et l'écoulement des eaux le long des caniveaux.

Les occupants des immeubles bordant le trottoir sont tenus de laisser cette voie publique libre aux allers et venues des passants.

Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire ou du locataire riverain.



Concours communal des maisons fleuries 2016



La commune renouvelle pour l'année 2016, le concours communal des maisons fleuries. Tous ceux et celles qui souhaitent participer au concours sont priés de le signaler au secrétariat.

La clôture des inscriptions est fixée au 1er août 2016

Contact: 03 87 96 38 32

e-mail: mairie.enchenberg@orange.fr



Journal NOS RACINES

La nouvelle édition du 1er semestre 2016 du journal des seniors du Pays de Bitche est disponible gratuitement au secrétariat de la mairie d'Enchenberg.

Les Joyeux seniors Calendrier des réunions

Le comité de l'association des Joyeux seniors vous informe du nouveau programme des réunions du 2ème semestre 2016:

-  vendredi 2 septembre 2016
-  vendredi 16 septembre 2016
-  vendredi 30 septembre 2016
-  vendredi 14 octobre 2016
-  vendredi 28 octobre 2016
-  vendredi 11 novembre 2016
-  vendredi 25 novembre 2016
-  vendredi 9 décembre 2016

VENEZ LES REJOINDRE A LA SALLE DU PRESBYTERE

Contact: OSWALD Michèle, présidente
tél. 03 87 96 39 04



Rappel: Vitesse entrées d'agglomération

Il est trop souvent constaté que les automobilistes ne respectent pas la réglementation des vitesses aux entrées de notre commune ainsi que dans les différentes rues du villages.

**Pour votre protection
et celle de nos enfants
LEVEZ LE PIED!!!**





Votre commune fait partie du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Mais connaissez-vous ce territoire ?

1 Les Vosges du Nord sont un paradis pour les randonneurs. Le Parc fait même partie du réseau européen Best of Wandern. Mais combien de kilomètres d'itinéraires balisés sont à la disposition des promeneurs qu'ils soient à pied, à cheval ou à vélo ?

- A 800
- B 1080
- C 2600

2 Dans le périmètre du PNR, 5 sites sont classés Natura 2000. Mais un site Natura 2000, c'est quoi ?

- A Un site naturel identifié pour la rareté ou la fragilité de ses espèces sauvages, animales ou végétales, et de leur habitat
- B Un site naturel qui a connu le bug de l'an 2000
- C Un site naturel obligatoirement fermé au public

3 Il existe 51 parcs naturels régionaux en France. Mais c'est quoi un Parc naturel régional ?

- A Un parc rempli d'animaux entouré de grillage
- B Un parc à thème avec des animations changeant suivant les saisons
- C Un territoire mettant en œuvre un projet concerté de développement durable fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel autant que culturel

4 Des bovins rustiques, les Highland cattle, viennent au secours des friches de nos fonds de vallée pour éviter une reforestation fermant les accès aux rivières. Mais d'où viennent ces animaux, depuis quand paissent-ils dans nos vallées ?

- A Sibérie B Canada C Ecosse
- D 2004 E 1977 F 1991

Suivez-nous sur facebook.com/parcvosgesnord
 sur twitter.com/parcvosgesnord
Inscrivez-vous à notre lettre d'informations numérique sur : www.parc-vosges-nord.fr

Réponse 1 - C, sur ces 2600 km, 1700 ont été réalisés par le Club Vosgien. 2 - A, parmi les sites Natura 2000 des Vosges du Nord, le secteur du Loothal vient de voir ses sentiers réhabilités et dotés d'outils numériques de découverte. 3 - C, un Parc naturel régional est d'abord un projet commun qui doit associer tous les acteurs d'un territoire, vous y compris ! 4 - C et F, chaque année une petite partie du cheptel est proposée à des restaurateurs et bouchers. C'est l'opération Le paysage à du goût, d'octobre à décembre.



A ENCHENBERG du 19 janvier au 18 février 2017

Le recensement est effectué tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants.

A quoi sert-il ? Il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Comment ça marche ? Un agent recenseur recruté par la mairie se présente à votre domicile. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite ? C'est l'INSEE qui travaille pour analyser toutes les données.



Respecter votre voisin

L'arrêté municipal n°05/2011 de lutte contre les bruits de voisinage précise aux habitants de la commune d'Enchenberg que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 20h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 13h à 19h
- Les jours fériés de 10h à 12h
- **INTERDIT LE DIMANCHE**



COLLECTEUR DE PILES ET BATTERIES USAGÉES

Lors de la dernière permanence de distribution de sacs multiflux, le Sydème a procédé à une nouvelle collecte de piles et batteries usagées. La collecte spécifique réalisée lors de cette journée était de 42kgs soit 32,56 grammes par habitant (1290 h). Il s'agit de la meilleure performance réalisée sur les communes test pour cette opération « prévention déchets ».

Un collecteur a d'ailleurs été remis aux déposants qu'ils pourront faire vider à la prochaine permanence du multiflux.

Communication PNR/VN - 05/16 - Crédit photo R. Lescher

Nim Plats asiatique et français
Restauration à emporter
nems, beignets de crevettes, buffet thaï, etc...
(sur commande)
41 Rue de Lemberg
57415 ENCHENBERG
Tél: 06.89.65.80.66

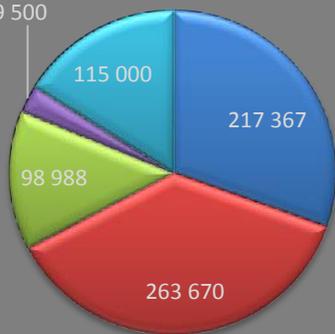


PAGE BUDGET

Budget communal 2016

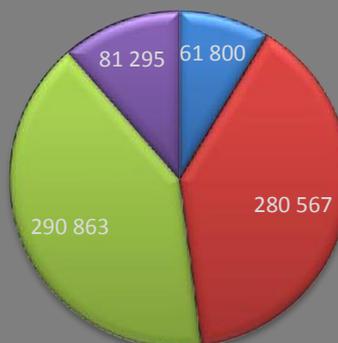
Dépenses de fonctionnement

19 500



- 1 Charges à caractère général 30 %
- 2 Charges de personnel 37 %
- 3 Autres charges 14 %
- 4 Intérêts sur emprunts 3.00 %
- 5 Autofinancement prévisionnel 16 %

Recettes de fonctionnement



- 1 Produits de gestion courante 9 %
- 2 Impôts locaux 39 %
- 3 Dotations diverses 41 %
- 4 Autres produits divers 2 %

| Dépenses de fonctionnement | | 714 525 | Recettes de fonctionnement | | 714 525 |
|-----------------------------------|------------------------------|----------------|-----------------------------------|---------------------|----------------|
| 1 | Charges à caractère général | 217 367 | 1 | Produits de gestion | 61 800 |
| 2 | Charges de personnel | 263 670 | 2 | Impôts locaux | 280 567 |
| 3 | Autres charges | 98 988 | 3 | Dotations diverses | 290 863 |
| 4 | Intérêts sur emprunt | 19 500 | 4 | Autres produits | 81 295 |
| 5 | Autofinancement prévisionnel | 115 000 | | | |

La dette communale

La dette de la Commune ainsi que du budget annexe du lotissement s'établit au 1^{er} janvier 2016 comme suit :

| | Dette au 01/01/2016 | Annuité 2016 | dont capital | dont intérêts | Dette par habitant(1300) |
|-----------------------------|---------------------|-------------------|-------------------|------------------|--------------------------|
| Budget de la Commune | 456 016,29 | 74 700,93 | 56 033,58 | 18 667,35 | 350,78 |
| Lotissement LES MARGUERITES | 342 375,04 | 79 655,48 | 73 514,56 | 6 140,92 | 263,37 |
| TOTAUX | 798 391,33 | 154 356,41 | 129 548,14 | 24 808,27 | 614,15 |

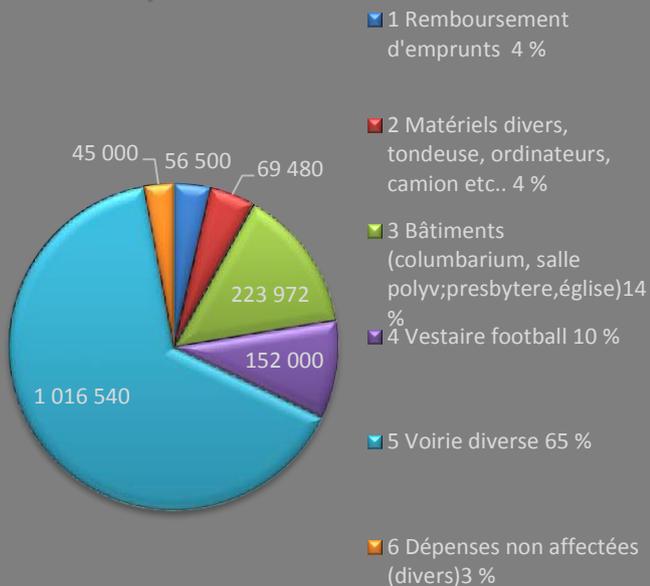
Les impôts locaux 2016

Les taux d'imposition concernant les taxes locales ont été maintenus pour 2016 et se déclinent de la manière suivante :

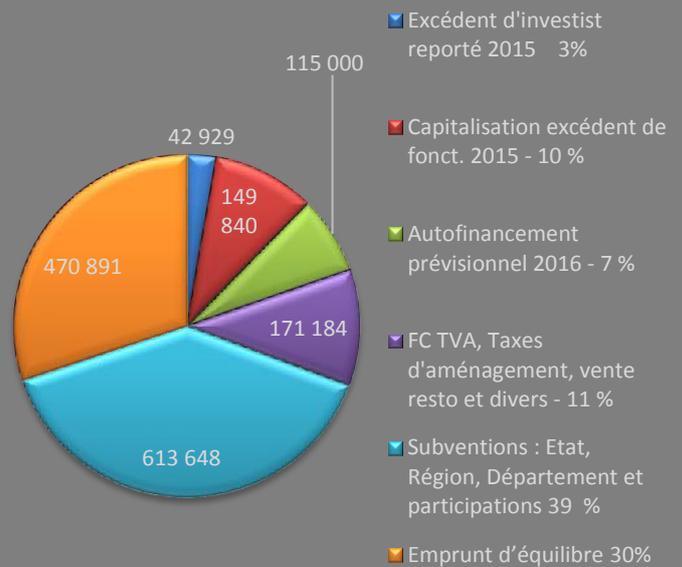
| | | | |
|------------------------------|---------|------------------|--------------|
| Taxe d'habitation : | 11,67 % | Produit fiscal : | 123 819,00 € |
| Taxe foncière sur bâti : | 9,52 % | Produit fiscal : | 72 876,00 € |
| Taxe foncière sur non bâti : | 86,15 % | Produit fiscal : | 24 122,00 € |

Budget communal 2016

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



| Dépenses d'investissement | | 1 563 492 | Recettes d'investissement | | 1 563 492 |
|---------------------------|--|-----------|---------------------------|--|-----------|
| 1 | Remboursements d'emprunts | 56 500 | 1 | Excédent d'investissement reporté 2015 | 42 929 |
| 2 | Matériels divers, tondeuse, ordinateurs, camion | 69 480 | 2 | Capitalisation excédent 2015 | 149 840 |
| 3 | Bâtiments (columbarium, salle polyv. Presbytère, église) | 223 972 | 3 | Autofinancement prévisionnel 2016 | 115 000 |
| 4 | Vestiaire football | 152 000 | 4 | FC TVA, taxes locales, vente resto, divers | 171 184 |
| 5 | Voirie diverse | 1 016 540 | 5 | Subventions : région, départ. Participations | 613 648 |
| 6 | Dépenses non affectée (divers) | 45 000 | 6 | Emprunt d'équilibre | 470 891 |

Les projets d'investissement en 2016

Les différents projets prévus en section d'investissement pour 2016 se déclinent comme suit : Acquisition de matériel divers : tondeuse pour la chapelle Ste Vèrène, lave-vaisselle pour la salle polyvalente, déshumidificateur chapelle Ste Vèrène, camion pour le service technique, bancs, etc...) Aménagement de caveaux-urnes au cimetière avec stèle, réaménagement de la cuisine à la salle polyvalente, rénovation des façades et remplacement des fenêtres au presbytère, mise aux normes et rénovation des vestiaires du football, reliquat des travaux de peinture à l'église, voiries communales.

Budget du lotissement 2016 « Les Marguerites »

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses comme en recettes à 132.460 € et se décline : DEPENSES : Solde des travaux : 12.122€ Intérêts : 6.200 €, Opérations comptables 114.138 €. RECETTES : Vente de terrains : 107.938 €, Opérations comptables : 24.522€.

La section d'investissement s'établit en dépenses comme en recettes à 107.938€ et se décline : DEPENSES : Remboursement capital sur emprunt : 73.550€, Opérations comptables : 18.322€, Déficit reporté 2015 : 16.066 €. RECETTES : Opérations d'ordre comptable : 107.938€.

Budget de l'eau 2016 :

La section d'exploitation est équilibrée en dépenses comme en recettes à 146.977 € et se décline comme suit : Dépenses : Charges pompage, entretien, secrétariat : 28.450 €, Intérêts : 13.300 €, personnel : 15.000 €, autres, amortis, autofinancement : 90.227 €. Recettes : Vente de l'eau et redevances : 115.564 €, opérations comptables : 13.376 €, résultat reporté de 2015 : 18.037 €.

La section d'investissement s'équilibre à 107.454 € et se décline comme suit : Dépenses : Remboursement capital : 14.500 €, travaux conduite d'eau Dreispitz/Breitengraben : 72.469 €, Opérations comptables : 13.376 €, Déficit reporté de 2015 : 7.109 € Recettes : Amortissement, dotations et autofinancement : 107.454 €.



PAGE ANIMATIONS ET SORTIES



L'évènement de l'année 2016



L'inauguration de la restauration des peintures intérieures de l'église d'Enchenberg a été un évènement particulier le dimanche 3 avril dernier. Le contraste des couleurs avec les chapiteaux et arcs en grès est saisissant et rend majestueuse l'architecture néo-gothique de notre église. L'entreprise Peintures KLING de Lixinglès-Rouhling, chargée des travaux a mis 68 jours pour honorer le contrat.

Avant le début de la cérémonie, l'abbé Sarritzu accompagné du diacre et des servants de messe, a pratiqué un ancien rite gallican. Il s'arrête devant la porte fermée de l'église et frappe celle-ci avec le bâton de la croix. Après une triple percussion, la porte s'ouvre. Prêtre et diacre s'agenouillent pour une prière. Le rituel se termine avec l'encensement de l'entrée de l'église par le prêtre.

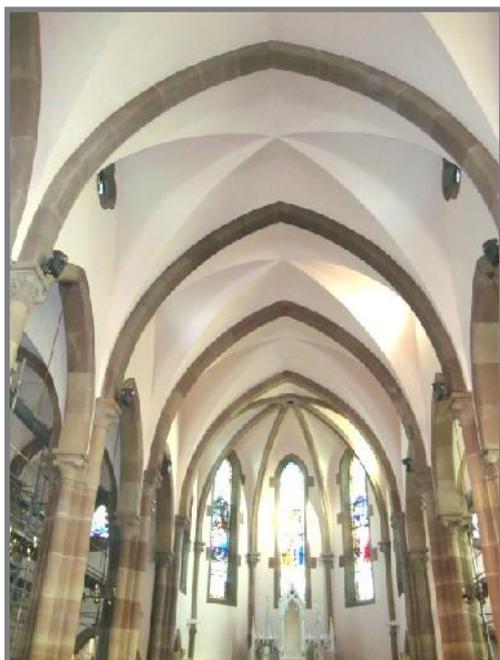
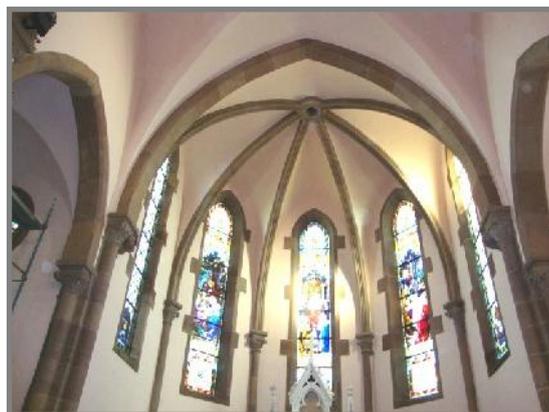
Le montant investi par la commune, porteuse du projet, comprenant en outre les peintures intérieures, les réparations de statues endommagées et la mise aux normes des lustres, s'élèvent à 72 587,40 HT.

Le Conseil de Fabrique participe à hauteur de 20 000 €.

L'Association St Joseph participe à hauteur de 26 000 €.

Vos dons collectés par la Fondation du Patrimoine: environ 12 000 €

L'ensemble cumulé représente plus de 80% du montant HT. Les 20% restants sont partagés entre l'Etat sous la forme d'une subvention DETR (dotation équipement des territoires ruraux), la participation de la Fondation du Patrimoine (fonds propres) et une dernière petite partie revenant à la charge de la Commune.



Chapiteau et arcs en grès valorisés avec cette nouvelle peinture.



Appartenant à la paroisse d'Enchenberg, la statue de la Vierge de l'Immaculée Conception a retrouvé une seconde jeunesse grâce à l'entreprise KLING. Datant de la seconde moitié du XVIIIe siècle, elle a été conçue en tilleul polychrome et doré. La restauration de l'œuvre a nécessité 60 heures de labeur.



PAGE ANIMATIONS ET SORTIES

Expo ALOE VERA à la Chapelle

Les résidents du F.A.M avec les stars.



Dans le cadre des sorties culturelles, un groupe de résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé Fleur de Vie d'Enchenberg a fait connaissance avec le groupe des Zillertaler Haderlumpen, le dimanche 3 avril à la salle polyvalente de Soucht. Le concert des stars de la Volksmusik a ravi les résidents. Danse et bonne humeur étaient au rendez-vous.

La journée Aloé vera du dimanche 20 mars, à la Chapelle Sainte Vèrene fut un succès complet avec plus de 160 visiteurs. Conférences et visites guidées ont été organisées pour la journée sur le site en mettant en avant les vertus thérapeutiques de la plante Aloé vera.



Commémoration du 8 mai

Avec la Marseillaise chantée par les enfants



Le 8 mai dernier, la municipalité avec la participation des enfants de l'école maternelle et élémentaire, les pompiers de Montbronn-Enchenberg ainsi que les porte-drapeaux a commémoré le 71ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.



Daniel SCHOENDORF
Chauffage - Sanitaire - Climatisation - Solaire



11, rue de Lambach - 57415 ENCHENBERG

Tél: 03.87.96.41.72
Fax: 03.87.96.31.83





PAGE ANIMATIONS ET SORTIES

Au centre équestre Guillaume MAYER !!

Pour vos activités d'été : le centre équestre organise des stages d'équitation tout au long des vacances scolaires.

Contact: Guillaume MAYER
Tél. 06 80 92 12 10
e-mail: ecurie.gm@gmail.com

Portes ouvertes le 28 août 2016

SORTIES SCOLAIRES



Les enfants à METZ

Vendredi 29 janvier, 40 enfants de CP, CE1, CE2 et 5 accompagnateurs sont allés à Metz au Centre Pompidou. D'abord, les élèves et les 5 accompagnateurs sont allés au Centre Pompidou. Les élèves ont eu un petit carnet. Les guides ont présenté des artistes: Yan Pei-Ming, Anish Kapoor, Frank Stella, Dan Flavin. Les élèves étaient très surpris par les œuvres: collage, portrait, installation lumineuse, sculpture, miroir... Les élèves ont adoré le Centre Pompidou. Ensuite, les enfants sont allés manger au restaurant universitaire Paul Verlaine. Les élèves sont allés à l'Arsenal pour assister à un ciné concert: Pat et Mat ; il s'agit de deux hommes en pâte à modeler qui bricolent et font des bêtises. Les épisodes ont été présentés sur un écran avec de la musique baroque. Ensuite, les musiciens ont présenté leurs instruments : accordéon, flûte à bec, trombone et cornet à bouquin. C'était une journée inoubliable!

Texte écrit par un élève du CE2.



Une journée pleine de surprises !



Le vendredi 10 juin, les élèves de l'école élémentaire d'Enchenberg sont allés, le matin, au moulin d'Eschviller où ils ont pu s'approcher très près des abeilles avec des habits de sécurité et voir leur fonction dans la vie courante.

L'après-midi, ils sont partis au Centre d'Art à Schorbach où les élèves ont pu visiter le musée, faire une œuvre d'art et admirer les œuvres à l'extérieur. Toute la journée, les enfants ont appris beaucoup de choses.

Ils ont hâte d'y retourner !
Rédigé par une élève du CM2.



PAGE ANIMATIONS ET SORTIES

Les Olympiades au F.A.M



Chaque année, le personnel du Foyer d'accueil médicalisé « Fleur de Vie » organise des Olympiades. Lors de ces mini-jeux olympiques, différentes activités sportives sont proposées aux résidents de l'établissement : parcours psychomoteur, cibles, bowling, chamboule-tout, etc...

Cette année, les élèves de CM1 et CM2 ont pris part à cet évènement aux côtés des pensionnaires. Ecoliers et résidents ont fait équipe, s'aidant et s'encourageant mutuellement. Outre le côté ludique, cette rencontre a aussi un but pédagogique. Elle permet de favoriser les échanges en partageant un moment de convivialité. Les enfants découvrent le milieu du handicap et ses différences. Pour les résidents, c'est une formidable ouverture vers le monde extérieur. Cet évènement, rendu possible grâce à la mobilisation des professionnels du foyer et des enseignants de l'école élémentaire, a été un beau moment festif où les rires des enfants ont fait écho à ceux des résidents.

Appel aux bénévoles !

Si vous avez du temps et que vous souhaitez vous investir auprès des personnes handicapées, contactez le F.A.M au 03.87.27.27.28. Nous recherchons des bénévoles pour accompagner les professionnels lors de sorties, participer à la mise en œuvre de projet (jardinage, cuisine ou autres) ou simplement pour partager un moment d'échanges avec les résidents.



La fête de la musique bat son plein!! Edition 2016



Prestation de la chorale **ECLIPSE** de Rahling



Prestation du groupe **SWEET BLAST** d'Enchenberg

Cette année encore, la fête de la musique organisée par l'association des vétérans, a été un grand succès. Les groupes de musique ZUMA, SWEET BLAST, APRES LA SIESTE; les chorales ECLIPSE, F.A.M ; le club de danse de Montbronn se sont succédés toute la soirée pour le plaisir des petits et grands spectateurs.



ELSA d'Ormersviller
à la guitare



MARION à l'accordéon



Groupe **EXTRAVAGANCE** de Montbronn



PAGE ANIMATIONS ET SORTIES



La soirée Année 80!!



Première "folies des années 80" à Enchenberg a eu lieu le 9 avril dernier. Ça faisait longtemps qu'il n'y avait plus de dîner dansant dans notre belle salle décorée pour l'occasion: nappes de toutes les couleurs, jukebox, tourne disques, disques décorés par les enfants du périscolaire d'Enchenberg...

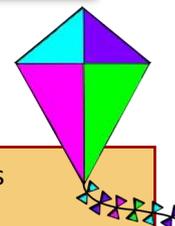
Les sept associations de l'interassociation, notre DJ Jean Marc MARDINE, spécialiste des années 80 et bien sûr notre partenaire principal pour cette soirée: l'Auberge Sainte Vèrène qui non seulement a ravi les papilles des 400 personnes présentes ainsi que des 50 bénévoles mais qui a également vendu les billets, ont fait que cette soirée fut une totale réussite !!!!!

Après avoir bien mangé, écouté quelques disques vinyles, toutes les personnes présentes ont pu danser jusqu'au bout de la nuit sur les airs enivrants des années 80.

A Enchenberg, tout est possible, le dynamisme de nos associations et commerces locaux vous le prouve tout au long de l'année. Continuons à les soutenir...



Centre aéré du 1er au 12 août 2016



La commune organise en partenariat de l'association Loisirs et Jeunesse de Rohrbach-lès-Bitche un centre aéré pour les 6-11 ans du 1er au 12 août prochain à la salle polyvalente.

Au programme sur les deux semaines: jeux extérieurs, bricolage, dessins, sorties rêves de mômes à Niederbronn les Bains et centre équestre d'Altwiller.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : en mairie d'Enchenberg au 03 87 96 38 78 ou par email mairie.enchenberg@orange.fr

Encore quelques places disponibles !

Attention!!!

Le city stade sera occupé en journée par les enfants du centre aéré.

PAGE ASSOCIATION

Le bénévolat est mis à l'honneur !



Afin de remercier tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour l'entretien et le fleurissement de l'église St Pierre, l'association St Joseph représentée par son président M SCHIRMANN Antoine, les a conviés le 22 mars dernier au presbytère pour prendre le verre de l'amitié.

25 Années d'existence!



L'association de sauvegarde de la Chapelle Sainte Vèrene a fêté le dimanche 6 mars ses 25 années d'existence au service du patrimoine. M BICHLER Laurent qui a succédé à Mme FATH Marie-Cécile est l'actuel Président de l'association depuis 2002.

Contact: Laurent BICHLER
03 87 96 36 91

SP PNEUS

3 rue Centrale 57415 Enchenberg
VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES
09 61 63 34 06



MONTAGE PNEUS
GEOMETRIE

ENTRETIEN | VIDANGE | RECHARGE CLIMATISATION

Disques / Plaquettes - Echappement - Rotules - Amortisseurs - Kit Distribution

AUBERGE SAINTE VERENE

Plat du jour du lundi au samedi à midi

Carte et menus dimanche midi

Carte, pizzas et tartes flambées

vendredi soir

LIVRAISON REPAS A DOMICILE

Fermée le mardi à partir de 15h

Et le mercredi toute la journée

1, Rue Centrale 57415 ENCHENBERG

☎ 03 87 96 43 68

aubergesainteverene@orange.fr

PAGE ASSOCIATION

Kermesse à l'école du 1er juillet 2016

L'Équipe de l'association LA BUISSONNIÈRE

L'association LA BUISSONNIÈRE présidée par Mme GAPP Laurence a rassemblé parents, enfants et enseignants des écoles maternelle et élémentaire d'Enchenberg le vendredi 1er juillet, pour fêter la fin de l'année scolaire.

La fête a eu lieu à l'école. Sous la houlette de leurs maîtresses, les élèves des deux écoles ont animé le début de la fête, qui s'est poursuivie autour d'un goûter et d'un tournoi de jeux pour les enfants.

Contact: GAPP Laurence
tél. 06 10 95 41 93
e-mail: aveomnes@sfr.fr



Election d'un nouveau Comité à la S.F.E



Contact: METZ Laurent
tél. 06.85.37.51.79



L'assemblée générale de la Sportive Française d'Enchenberg s'est tenue le jeudi 23 juin dernier au club house devant une cinquantaine de personnes. Le comité actuel remanié, se compose de 13 membres : **Président M METZ Laurent**; Vice-président M MAION Aurélien; trésorier M GAMEL Patrick; trésorier-adjoint M BUCHHOLZER Jérémie; Secrétaires M WEINLAND Martin; M FATH Frédéric; M GLASER Pascal (responsable jeunes) ; assesseurs: Mrs TALON Florian, ALBRECH Alain, LANG Philippe, BOUR Jérôme, SCHEMEL Christian, BUCHHOLZER Fabien (membre de droit de la commune).

Sur le plan sportif, la S.F.E comporte:

- * 2 équipes de jeunes U7-U9, évoluant sur les infrastructures d'Enchenberg
- * Les joueurs de U11 à U18 intègrent l'Alliance des Vosges du Nord (A.V.N) dont la S.F.E fait partie.
- * 1 équipe sénior avec environ 20 licenciés évoluera pour la saison à venir en 4ème division.

La S.F.E remercie le comité sortant pour le travail effectué et en particulier sa présidente Mme Tania SCHMIDT.

L'objectif premier pour la saison à venir est la montée en division supérieure avec un groupe motivé dont le maître mot est la cohésion, la solidarité, le respect, l'exemplarité et la bonne humeur.

Venez soutenir nos "Bleus et Blancs" au stade du Boesch tout au long de la saison à venir.

RDV pour le 1er match le 28 août 2016



PAGE JUMELAGE

Marche gourmande chez nos voisins de Hangard



Une marche gourmande est organisée par nos amis de HANGARD le

SAMEDI 8 OCTOBRE 2016

En fonction du nombre des inscrits, le déplacement pourrait se faire par autocar.

Inscriptions en mairie avant le 1er octobre 2016



Création d'un Comité de jumelage Enchenberg - Hangard

La Commune en partenariat avec l'Interassociation souhaite créer un comité de jumelage entre Enchenberg et Hangard (Commune du Saarland).

Ce jumelage créé en 1968 par M WEBER François (Maire d'Enchenberg de 1963 à 1983) et M RABER Pirmin (Burgemeister de Hangard) n'a cessé de développer entre ces deux villages des liens d'amitié de plus en plus étroits.

Passant par des périodes plus fastes que d'autres mais toujours entretenue par les pompiers et quelques personnes du village, cette relation franco-allemande a eu un nouveau souffle d'énergie il y a 8 ans grâce au dynamisme de l'équipe municipale en place à l'époque.

Le souhait des élus de Hangard était également de recréer ce dynamisme. C'est pourquoi ces derniers ont mis en place leur comité de jumelage après l'échange qui a eu lieu lors d'un séminaire à l'académie européenne de Otzenhausen (Sarre) où une vingtaine de personnes (élus d'Enchenberg et de Hangard) se sont réunies afin d'élaborer le programme des perspectives et de déterminer les objectifs du jumelage.



L'ancien Maire WEBER François (droite) et Burgemeister RABER Pirmin (gauche) le 06/07/1969



Le cortège solennel des conseils municipaux des deux communes du 06/07/1969

L'objectif de ce comité serait d'entretenir cette relation franco-allemande, d'échanger nos connaissances, nos traditions ou tout simplement nos idées lors d'une fête, randonnées ou manifestations de part et d'autre de la frontière.

Nous vous proposons une réunion d'information le

Judi 1er Septembre 2016 à 20h à la salle polyvalente

Nous comptons sur votre présence et énergie afin de pouvoir perdurer et remettre au goût du jour ce que certaines personnes ont créé voici presque 50 ans.





les premiers Mariages de l'année

le maire marie sa fille!



Le 04 juin 2016

Le Maire Bernard FATH a célébré le mariage de sa fille
Marie-Julie FATH avec **Jérémie BUCHHOLZER**, assisté de Fabien
BUCHHOLZER, Adjoint et parrain du marié.



Le 02 juillet 2016

Le Maire Bernard FATH a célébré le mariage civil de
Matthieu LAUBACHER  **Laura BURGUN**

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés !



Les Anniversaires



Mme WEISSENBACHER épouse
COLLING Léonie
A fêté ses 92 printemps
Le 11 avril dernier.



Mme FATH épouse
STEINER Jeanne
A fêté ses 90 printemps
Le 23 avril dernier.

98
bougies!

Anniversaire de la doyenne!

Mme BEHR épouse
FATH Rose
A fêté ses 98 printemps
Le 26 juin dernier.



Toutes nos félicitations !

A l'honneur

Médaille d'OR Grand Est des Olympiades des métiers

1ere PLACE!!

La sélection régionale du Grand Est dans la catégorie "jardinier-paysagiste" s'est déroulée le 04 juin dernier à Courcelles-Chaussy. L'épreuve consistait à réaliser un petit jardin en binôme, au moyen de différents matériaux bruts à façonner et de l'implantation de végétaux et bassins.

Lucas MEYER d'Enchenberg et **Cédric CLAUSS** de Duppigheim, tous deux en deuxième année de BTS au CFA de Roville-aux-Chênes, ont remporté la 1ère place et se sont qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera à Bordeaux en mars 2017.



Jardin réalisé par Lucas MEYER d'Enchenberg et Cédric CLAUSS

Championne de Lorraine de saut d'obstacle

1ere PLACE!!



Des performances remarquables ont été réalisées par les cavaliers de l'écurie Guillaume MAYER lors des championnats régionaux de saut d'obstacle et de dressage à Rosières-aux-Salines qui se sont déroulés en juin dernier. **Mathilde SCHAMPION** d'Enchenberg avec sa jument "Native Borne Fontaine" a remporté l'épreuve Club I et obtient ainsi le titre de Championne de Lorraine 2016 dans la catégorie 15-18 ans. Dans la même épreuve, sa sœur **Charlotte SCHAMPION**, avec son cheval "Apropos de Mécleuves", est classée à la cinquième place.

Mérite agricole

M Jean-Marc WEYANT (à gauche sur la photo) s'est vu remettre le 25 juin dernier, la Médaille de la Croix de chevalier de l'ordre du Mérite Agricole pour son engagement dans l'Aviculture depuis 1984. Cette médaille lui a été remise par **M Thierry WEBER** (à droite sur la photo) délégué du secteur et représentant la Société Nationale d'Aviculture de France et **M Ludwig RUHRIG**, Président de la région Rheinland-Pfalz (au milieu de la photo).



Toutes nos félicitations !



PAGE DELIBERATIONS

Maison WEISSENBACHER de la Rue du Cimetière

Le conseil municipal a décidé de ne pas acheter la maison sise 15 rue de la Gare estimant que l'opération est trop coûteuse (démolition de la remise, du mur attenant, réfection de la façade).

Centre aéré

Le conseil municipal a décidé d'organiser un centre aéré du 1er au 14 août 2016 pour les enfants de 6 à 11 ans en partenariat avec l'Association Loisirs et Jeunesse de Rohrbach-lès-Bitche.

Vente de terrains au lotissement les Marguerites

Deux parcelles de terrain à bâtir provenant du lotissement Les Marguerites ont été vendues: l'un aux époux OSWALD Bernard pour un montant TTC de 34 729,20 € et l'autre aux époux PARADIS Franck au prix TTC de 36 511,20 €.

Cotisation à l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers

Une subvention de 796,90 € a été attribuée à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour le paiement de la cotisation d'assurance à l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de la Moselle.

Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau de 2015

Le Conseil municipal a approuvé le rapport portant sur le prix et la qualité de l'eau pour l'exercice 2015 dont le service est géré par la commune.

Fusion des communautés de communes

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement quant au projet de fusion des deux communautés de communes celle de Bitche et celle de Rohrbach-lès-Bitche proposé par M le Prefet, ainsi qu'au projet de dissolution du Syndicat Mixte des Communes du Pays de Bitche.

Mainlevées droits à résolution

Le Conseil a autorisé le Maire à signer les mainlevées d'inscription de droits à résolution pour les parcelles de terrain vendues au lotissement.

Projet de réfection des voiries communales

Le projet de la réfection des voiries communales a été arrêté au montant HT de 930 903,15 € et le dossier a été soumis aux services instructeurs du Conseil Départemental de la Moselle dans le cadre de la demande de subvention départementale au titre de l'AMITER.

Acceptation de chèques et dons

Le Conseil Municipal a décidé l'acceptation de différents dons et participations d'un montant global de 28 283,02 € correspondant essentiellement au financement de travaux et acquisitions portant sur l'église et sur la chapelle Ste Vèrène.

Remboursement de frais

Différents frais et achats de matériel pour la Commune d'un montant global de 1 640,54 € destiné à l'équipement de la salle polyvalente ont été remboursés aux particuliers et aux associations qui en avaient assuré le préfinancement.

Tarifs vaisselle de la salle polyvalente

Le Conseil a décidé d'ajuster les tarifs concernant la vaisselle cassée ou manquante à la salle polyvalente lors des locations.

Recensement de la population en 2017

Dans la perspective du recensement de la population qui aura lieu début 2017, le Conseil a décidé de désigner Mme Valérie BOUR, secrétaire de Mairie, en qualité de coordonnatrice d'enquête chargée de l'encadrement des opérations de recensement.

Travaux au presbytère

Le Conseil Municipal a été informé des travaux de rénovation concernant les façades du presbytère. Le remplacement des fenêtres a été confié à l'entreprise FMB pour un montant TTC de 12 426,60 €. Le marché concernant les travaux de ravalement des façades a été attribué à l'entreprise Moder Habitat pour un montant HT de 16 904,40 €. Ces travaux bénéficient d'une subvention parlementaire de l'ordre de 6 000 €.

Le Conseil Municipal a également été informé des commandes suivantes:

- * Un nouveau camion destiné au service technique de la Commune pour un montant TTC de 54 000,00 € de marque RENAULT TRUCKS et modèle MAXITY en remplacement de l'ancienne camionnette Renault qui est devenu trop vétuste.
- * La fourniture de 12 caveaux cinéraires et d'une stèle qui seront installés au cimetière en complément du columbarium existant, montant TTC de l'opération: 6 722,30 €.

LE JOURNAL DE LA COMMUNE D'ENCHENBERG / JUILLET 2016

Revue officielle d'information municipale diffusée
gratuitement à 580 exemplaires.

Directeur de publication : M FATH Bernard , le Maire

Conception et réalisation : Mme MEHLINGER Monique, secrétaire adjointe

Impression: Druckerei GABRIEL de Pirmasens (Allemagne)

Qualité de l'eau distribuée en 2015

Synthèse du contrôle sanitaire



www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr

L'eau du robinet est un produit alimentaire régulièrement contrôlé.

L'Agence Régionale de Santé est chargée du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et de la protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions accidentelles. Ce contrôle est complété par la surveillance exercée par l'exploitant.

Les prestations de prélèvement et d'analyse sont confiées au laboratoire agréé EUROFINIS.

Lors de résultats non-conformes, l'ARS accompagne l'exploitant dans la mise en œuvre de mesures correctives et programme de nouvelles analyses. Si l'eau présente un risque pour la santé des consommateurs, l'ARS en lien avec le Préfet peut demander la restriction des usages de l'eau.

Vous pouvez consulter les résultats du contrôle sanitaire en ligne : www.eaupotable.sante.gouv.fr ou auprès de votre fournisseur d'eau.

Réseau : ENCHENBERG

Nb de captages d'eau : 1

Exploitant : MAIRIE DE ENCHENBERG

Protection des captages : L'ensemble des captages est protégé.

Maitre d'ouvrage : MAIRIE DE ENCHENBERG

Nature de l'eau : L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine.

Traitement de l'eau : L'eau bénéficie d'un traitement de l'agressivité, de désinfection (Chloration automatique).

| MICROBIOLOGIE | Nombre d'analyses | Nb de non Conformités | Commentaire | | | | | | | | | | | | | | |
|--|-------------------|--|---|----------------------|-----------|------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----|------------|-------------|------------------------|---------------|----------------------|-----------|
| Escherichia Coli/ Entérocoques <i>Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux</i> | 9 | 0 | L'eau a été de bonne qualité microbiologique. | | | | | | | | | | | | | | |
| CHIMIE | Moyenne annuelle | Limite de qualité | Commentaire | | | | | | | | | | | | | | |
| NITRATES <i>Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels</i> | 8,35 mg/L | 50 mg/L | Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre. | | | | | | | | | | | | | | |
| PESTICIDES <i>Herbicides, fongicides, biocides...</i> | 0,000 µg/L | 0,5 µg/L | Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre. | | | | | | | | | | | | | | |
| DURETE (TH) <i>Teneur en calcium et magnésium dans l'eau</i> | 12,10 °F | <table border="1"><thead><tr><th>TH</th><th>0 à 7°F</th><th>7 à 15°F</th><th>15 à 30°F</th><th>30 à 40°F</th><th>+ de 40°F</th></tr></thead><tbody><tr><td>Eau</td><td>Très douce</td><td>Douce</td><td>Plutôt dure</td><td>Dure</td><td>Très dure</td></tr></tbody></table> | | | TH | 0 à 7°F | 7 à 15°F | 15 à 30°F | 30 à 40°F | + de 40°F | Eau | Très douce | Douce | Plutôt dure | Dure | Très dure | |
| TH | 0 à 7°F | 7 à 15°F | 15 à 30°F | 30 à 40°F | + de 40°F | | | | | | | | | | | | |
| Eau | Très douce | Douce | Plutôt dure | Dure | Très dure | | | | | | | | | | | | |
| AGRESSIVITE DE L'EAU <i>Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée</i> | 3 | <table border="1"><thead><tr><th>Valeur de l'indicateur</th><th>0</th><th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th></tr></thead><tbody><tr><td>Eau</td><td>Entartrante</td><td>Légèrement entartrante</td><td>A l'équilibre</td><td>Légèrement agressive</td><td>Agressive</td></tr></tbody></table> <p>En moyenne, l'eau distribuée a été légèrement agressive. Une telle eau peut être corrosive et dissoudre les métaux présents dans les canalisations, et notamment le plomb qui peut être à l'origine de cas de saturnisme.</p> | | | | Valeur de l'indicateur | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | Eau | Entartrante | Légèrement entartrante | A l'équilibre | Légèrement agressive | Agressive |
| Valeur de l'indicateur | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | | | | | | | | | | | | |
| Eau | Entartrante | Légèrement entartrante | A l'équilibre | Légèrement agressive | Agressive | | | | | | | | | | | | |

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont tous restés conformes en moyenne annuelle.

CONCLUSION GENERALE

MICROBIOLOGIE: l'eau distribuée en 2015 a été de bonne qualité.

CHIMIE : l'eau distribuée en 2015 a été de bonne qualité.

RECOMMANDATIONS AUX CONSOMMATEURS :

- Si votre réseau intérieur comporte des canalisations en plomb, il est vivement recommandé de les remplacer
- Avant d'installer un adoucisseur ou tout autre système de traitement de l'eau, assurez-vous auprès de votre fournisseur ou de l'ARS, que la qualité de l'eau le nécessite. Entretenez ou faites entretenir régulièrement ces appareils.
- Seule l'eau froide doit être utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments.
- Si, en plus du réseau public d'eau potable, vous utilisez une autre ressource (puits, source, eau de pluie), les réseaux de distribution doivent être physiquement séparés.

Pour plus d'informations sur l'eau destinée à la consommation humaine : <http://ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr>

ARS Alsace Champagne-Ardenne Lorraine
3, boulevard Joffre – CO 80071- 54 036 NANCY CEDEX



CENTRE AERE Enchenberg



AMBIANCE WESTERN

JEUX EXTERIEURS, BRICOLAGE,
DESSINS, ...

Du 01 au 12
août 2016



Attention limité à 35 enfants

Accueille vos enfants
de 6 à 11 ans
de 8h00 à 17h
à la salle polyvalente

MISE EN PLACE DE QUATRE TRANCHES
TARIFAIRES SELON REVENUS :

TARIFS /JOUR ENFANTS ENCHENBERG

17 à 19€ la journée avec repas

ENFANTS DE L'EXTERIEUR

20 € la journée avec repas

CHEQUES VACANCES ET BONS CAF
ACCEPTES

INSCRIPTION DE 3 JOURS MINIMUM

SORTIES PREVUES

REVES DE MOMES A NIEDERBRONN-LES-BAINS

CENTRE EQUESTRE D'ALTWILLER



Renseignements et inscriptions à la mairie d'Enchenberg
Tél. 03.87.96.38.78 ou mairie.enchenberg@orange.fr





MAIRIE D'ENCHENBERG

25 Rue Centrale

57415 ENCHENBERG

Tél. 03.87.96.38.78

Email : mairie.enchenberg@orange.fr